

Procès-verbal

Conseil d'Administration

du 6 mars 2012

Approuvé au Conseil d'administration du
03 mai 2012

Le conseil d'administration de l'Université a été réuni en séance plénière le 6 mars 2012 à 14h15 à la salle du Conseil à la Présidence de l'Université, 40 rue de Rennes, sous la présidence de Monsieur SAINT-ANDRÉ.

Jean-Paul SAINT-ANDRÉ Président de l'université	Présent
Christian ROBLEDO Vice-président du conseil d'administration	Présent
Sylvie DURAND	Présente
Camille BAULANT	Présente
Luc BELOT	Excusé
Grégory BLANC	Excusé
Christophe BOUJON	Procuration à Hervé CHRISTOFOL
François BRUSSIEUX	Absent
Jacques-Antoine CESBRON	Excusé
Hervé CHRISTOFOL	Présent
Yves DENECHERE	Présent
Alain FOURCADE	Présent
Pierre FRERE	Présent
Thomas GOSSYE	Présent
Solène GOURDON	Présente
Patrick HAMARD	Présent
Dominique JONCHERAY	Présent
Anne-Marie LE RAY-RICHOMME	Présente
Corinne LEFRANCOIS	Présente
Elisabeth MATHIEU	Présente
Alain MOREL	Présent
Aurélien OTON	Présent
Patrick SAULNIER	Présent
Sylvain PEZERIL	Présent puis procuration à Dominique JONCHERAY
Sandrine POUPET	Présente
Nathalie SAMIER-DEBSKI	Présente
Sophie SARAMITO	Présente
Jean-Luc SINQUIN	Présent
Danielle THOUIN	Procuration à Jean-Paul SAINT-ANDRÉ puis présente
Muriel VERNEUIL	Présente

30 membres statutaires : 24 membres présents, 1 procuration, 5 membres excusés

♦ **Membres statutaires à titre consultatif**

Henri-Marc PAPAVOINE - Secrétaire Général, directeur général des services

Nicole GUEHO - Représentante du Recteur

Chantal REMERAND - Agent comptable

♦ **Membres présents invités par le Président**

Stéphane AMIARD

John WEBB

Catherine BERNARD

Didier LE GALL

Jean-Luc COURTHAUDON

Didier PELTIER

Christian PIHET

Olivier DUVAL

Jean-Luc CLEDY

Daniel SCHAUB

♦ **Secrétariat de séance**

Mme Magali ANTHOINE - Secrétariat Général

◆ **Ordre du jour**

1. Information : Etat d'avancement de l'élaboration du contrat quinquennal	3
2. Présentation de l'équipe présidentielle	3
3. Élection du vice-président du conseil d'administration	4
4. Élection des vice-présidents élus par le conseil d'administration	4
4.1. Création des vice-présidences	4
4.2. Election des vice-présidents.....	4
5. Élection des membres des instances de l'université	7
5.1. Bureau de l'université	7
5.2. Commissions statutaires	7
5.3. Section disciplinaire à l'égard des usagers.....	8
5.4. Section disciplinaire à l'égard des enseignants-chercheurs.....	9
5.5. Conseils de gestion de service commun.....	9
6. Avis sur la nomination des directeurs de services communs et généraux	10
7. Délégation d'attribution du CA au président.....	10
8. Ordre de mission permanent du président.....	10

◆ **Annexes**

M. SAINT-ANDRÉ ouvre la séance à 14H15. Il souhaite la bienvenue aux membres du collège des personnalités extérieures qui siègent pour la première fois sous cette mandature. Il annonce les procurations et cite les membres excusés.

1. Information : Etat d'avancement de l'élaboration du contrat quinquennal

M. SAINT-ANDRÉ explique que le ministère n'a transmis sa proposition du texte du contrat quinquennal que jeudi 1^{er} mars en fin d'après midi. Cette dernière est, comme annoncé, très synthétique par rapport au document voté en décembre 2011. L'équipe présidentielle est en cours de discussion d'un certain nombre de modifications. L'opération est délicate dans la mesure où certains paragraphes sont rédigés exactement de la même façon pour les trois universités. Ces demandes de modification seront présentées au conseil de gouvernance mardi 13 mars 2012 pour un retour au ministère le jour même. Etant donné le caractère contraint de cet agenda, M. SAINT ANDRE propose que le document transmis au ministère mardi soit communiqué aux administrateurs le même jour. Cette version risque de différer de celle soumise au vote du CA jeudi 22 mars 2012 puisque ce dernier doit se prononcer sur la version finale du contrat.

2. Présentation de l'équipe présidentielle

POLE GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION

Vice-président du Conseil d'administration : Christian Roblédo

Conseiller spécial de l'Université d'Angers / Conseiller juridique : Antony Taillefait

Vice-président délégué au Personnel enseignant et enseignant-chercheur : Didier Le Gall

Vice-président délégué au développement du numérique / Administrateur provisoire du STIC : Stéphane Amiard

POLE RECHERCHE ET VALORISATION SCIENTIFIQUE

Vice-président du Conseil Scientifique : Christian Pihet (proposé au CS du 08 mars 2012)

Vice-président délégué à la valorisation scientifique / Administrateur provisoire du SAIC : Jean-Luc Courthaudon

POLE FORMATIONS, INNOVATION ET VALORISATION PEDAGOGIQUES, ET VIE ETUDIANTE

Vice-président du CEVU : Didier Peltier (proposé au CEVU du 09 mars 2012)

Vice-président délégué à la culture et aux initiatives étudiantes : Jean-René Morice

Vice-présidente déléguée à la valorisation pédagogique : Catherine Bernard

POLE INTERNATIONAL

Vice-président aux relations internationales : John Webb

Le VPCS et le VPCEVU sont élus au sein de leur conseil. Les autres vice-présidents, élus par le CA, se présenteront lors des points suivants.

M. PIHET, proposé par le président aux fonctions de VPCS, se présente. Professeur de géographie, M. PIHET est directeur du laboratoire ESO-CARTA-Angers « Espace et sociétés ». Très attaché aux notions d'équilibre territorial, ses travaux de recherche portent notamment sur la gouvernance territoriale. Au cours de son mandat, M. PIHET souhaite rendre plus actif le fonctionnement du conseil scientifique. Conscient d'être dans un contexte de transition, M. PIHET sait que mobilisation et investissement seront au cœur de son mandat.

M. PELTIER, proposé par le président aux fonctions de VPCEVU, se présente. Maître de conférences en génétique, M. PELTIER développe ses activités de recherche dans le cadre de l'IRHS (Institut de Recherche en Horticulture et Semences). M. PELTIER est Directeur du département de biologie à l'UFR Sciences et il est responsable d'une mention de master et d'une licence professionnelle. En tant que VPCEVU, M. PELTIER souhaite développer deux éléments qui lui tiennent à cœur : l'ouverture de l'université vers l'extérieur (notamment via l'ouverture de la formation à la formation tout au long de la vie) et l'interaction entre l'université et la cité à travers la vie étudiante (beaucoup de projets pour dynamiser la vie étudiante à l'université seront engagés).

3. Élection du vice-président du conseil d'administration

M. SAINT-ANDRE propose la candidature de M. ROBLEDO au poste de VPCA. M. ROBLEDO se présente. Il est Maître de conférences à l'université d'Angers depuis 1997. Dans le cadre de ses activités de recherche, il fait partie du laboratoire LASQUO et est membre associé du GRANEM. Ses recherches s'articulent autour de l'évaluation des politiques *Qualité*. Dès son arrivée à l'ISTIA, il a été responsable d'un DESS. En 2002 et en 2007, il a été élu directeur de l'ISTIA. Durant ces deux mandats, il a su mettre en œuvre un projet collectif qui a consisté à transformer l'ISTIA en école d'ingénieur. S'il est élu, M. ROBLEDO quittera ces responsabilités pour des questions éthiques et pour des raisons matérielles. Ses actions, au cours de son mandat, seront tournées vers l'intérêt général au service de l'université, de ses personnels et de ses étudiants.

M. **Christian ROBLEDO** est élu Vice-président du Conseil d'administration sur proposition du Président à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 16 voix pour, 2 contre, 2 abstentions et 5 bulletins blancs.

4. Élection des vice-présidents élus par le conseil d'administration

4.1. Création des vice-présidences

M. SAINT ANDRE rappelle que, outre les vice-présidences statutaires, l'université a la possibilité de créer d'autres vice-présidences. Il explique l'organigramme des vice-présidences qu'il souhaite mettre en œuvre.

M. JONCHERAY demande sous quel référent politique seront positionnés les personnels BIATOSS. M. SAINT ANDRE précise qu'il s'agira du VPCA.

M. FRERE souhaiterait des précisions sur les missions confiées au VP délégué au Personnel Enseignant et Enseignant-Chercheur. M. SAINT ANDRE précise qu'il sera chargé de travailler au pilotage d'une politique prospective concernant les ressources humaines des personnels enseignants, enseignants-chercheurs et personnels assimilés. Il participera également à leur GPEEC, au développement de la politique de formation en direction de ces personnels et au dialogue social en lien avec les instances et le VPCA.

M. OTON interroge M. SAINT ANDRE sur les domaines de compétence du VP délégué à la Culture et aux Initiatives étudiantes. Il demande qui présidera les commissions relatives au FSDIE. M. SAINT ANDRE précise que le VPCEVU, en lien avec le VP délégué à la Culture et aux Initiatives étudiantes, sera chargé de la gestion du FSDIE et présidera les commissions.

Mme LE RAY-RICHOMME souhaiterait des précisions sur le rôle du conseiller spécial et ses relations avec le VPCA. M. SAINT ANDRE précise les missions du conseiller spécial : pilotage de la construction de la fondation, travail prospectif sur le patrimoine et les conséquences de son éventuelle dévolution, propositions sur la réorganisation de certains services (ex : séparation agence comptable – direction des finances). A la différence du VPCA, ces domaines d'action ne concernent pas la gestion quotidienne de l'université mais sont tournées vers les missions et la prospective.

Les vice-présidences suivantes sont créées à la majorité avec 24 voix pour et 1 abstention :

- Vice-présidence aux Relations internationales
- Vice-présidence déléguée au Personnel Enseignant et Enseignant-Chercheur
- Vice-présidence déléguée à la Valorisation scientifique
- Vice-présidence déléguée à la Valorisation pédagogique
- Vice-présidence déléguée au Développement du Numérique
- Vice-présidence déléguée à la Culture et aux Initiatives étudiantes

4.2. Election des vice-présidents

- M. WEBB, proposé par le président aux fonctions de Vice-président aux relations internationales, se présente. Il entre à l'Université d'Angers grâce à un accord d'échange entre l'université d'Angers et l'Université de Louisiane. Il a toujours souhaité partager son temps entre l'enseignement et l'animation d'équipes et de projets. Déjà vice-président aux relations internationales sous la précédente mandature, M. WEBB a souhaité œuvrer pour le rapprochement des services centraux gestionnaires de certains pans de la politique internationale et la création de liens avec les composantes. Par ailleurs, la mobilité entrante et sortante a été renforcée, y compris en direction des personnels. Au cours du prochain mandat, M. WEBB agira autour de plusieurs axes : coordination et définition du périmètre de l'internationalisation de l'université, amélioration de la quantité et qualité de la mobilité, une plus grande internationalisation de la recherche et de l'offre de formation.

- M. LE GALL, proposé par le président aux fonctions de Vice-président délégué au Personnel Enseignant et Enseignant-Chercheur, se présente. Il explique qu'il a été Psychologue titulaire de la fonction publique hospitalière avant de devenir Maître de conférences, puis Professeur des universités en neuropsychologie. Ses activités de recherche se concentrent autour de la question de savoir comment notre cerveau nous sert à concevoir et à réaliser l'action. Aujourd'hui, M. LE GALL est directeur du Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire et Doyen de la Faculté des Lettres, langues et sciences humaines. S'il est élu, il mettra fin à ses fonctions de doyen. Il estime qu'une organisation comme la notre est forcément riche de ses personnels. Il est essentiel d'en assurer la meilleure gestion au service de nos projets de formation et de recherche mais aussi d'en assurer une vraie valorisation au service de tous et de chacun. Le périmètre de sa délégation est important. En effet, l'université compte plus de 800 enseignants et enseignants chercheurs, plus de 250 enseignants et enseignants chercheurs contractuels, des doctorants et post doctorants sous contrat. Au cours de la prochaine mandature, s'il est élu, il assurera, en lien avec l'équipe présidentielle, le pilotage de la politique des ressources humaines pour les enseignants et enseignants-chercheurs. Une réflexion prospective sera engagée, en relation avec les directeurs de composante et laboratoire, sur les profils de poste mis au recrutement, en particulier sur la question de l'articulation des activités de formation et de recherche. Ainsi, à partir d'un entretien d'accueil qui devra être mis en place, une lettre de mission pourra être remise aux collègues qui nous rejoignent décrivant notamment l'ensemble des compétences qu'ils pourraient mobiliser au service de l'établissement. La place de l'activité de recherche doit être poursuivie. Cette réflexion sera étendue aux collègues PRAG et PRCE. Une attention particulière sera engagée pour atteindre l'égalité des chances de promotion par rapport aux collègues en poste dans le secondaire. En conclusion, cette vice-présidence permettra de développer et de valoriser les compétences des enseignants-chercheurs au sens large au profit de l'établissement et de leur propre carrière. La qualité de l'accueil, du souci de l'autre doit guider nos actions dans ce cadre. Cette mission déléguée est une tâche difficile car elle est très technique. M. LE GALL sait qu'il pourra compter sur des collègues BIATOSS très compétents et très attachés à la conduite au mieux des intérêts de tous de cette mission. Les choses se feront dans la confiance et dans l'efficacité.
- M. COURTHAUDON, proposé par le président aux fonctions de Vice-président délégué à la Valorisation scientifique, se présente. Il est professeur à l'université d'Angers depuis 12 ans. Rattaché à l'IRIS au laboratoire de Micro et nanomédecines en thérapeutique (MINT), il effectue ses recherches sur les émulsions alimentaires des systèmes hétérogènes. Ses activités d'enseignement sont principalement basées sur l'IUT. Il enseigne la biochimie et les sciences de l'alimentation et de la nutrition. Au cours de sa carrière, il a su développer de nombreuses collaborations industrielles. Sa mission consistera à travailler auprès du VPCS pour piloter la valorisation scientifique. Dans le contexte actuel concurrentiel des universités, M. COURTHAUDON s'attachera à préserver nos prérogatives et notre positionnement au sein de la restructuration de la valorisation scientifique, déjà coordonnée au niveau du PRES et qui évoluera prochainement avec la création imminente de la SATT. Il sait que notre positionnement dans la SATT conditionnera l'avenir de la valorisation scientifique.
- Mme BERNARD, proposée par le président aux fonctions de déléguée à la Valorisation pédagogique, se présente. En poste à l'IUT depuis 1992, elle est responsable du département génie biologique et de la Licence Professionnelle Agriculture biologique. En tant que biologiste du végétal, elle effectue sa recherche à l'INRA qui a récemment intégré l'IRHS dans l'équipe qui s'occupe de la qualité des fruits. Sa mission, si elle est élue, sera double :
 - développer la formation tout au long de la vie en relation avec le CUFCo : il s'agira de recenser toutes les ressources des composantes, de préparer une offre de formation commune, de la présenter à la région en relation avec des partenaires professionnels comme Pôle emploi et de la diffuser et la commercialiser. Il y a donc beaucoup de travail à faire avec les partenaires professionnels.
 - Innovation pédagogique : il s'agira de mieux intégrer les étudiants, d'assurer un meilleur suivi de l'étudiant, de prendre en compte tout l'environnement social de l'étudiant et de le préparer à une meilleure insertion professionnelle. Cette mission est également en lien avec le développement des relations avec les professionnels. Un observatoire de la vie étudiante sera créé.
- M. AMIARD, proposé par le président aux fonctions de Vice-président délégué au Développement du Numérique, se présente. Professeur certifié en poste à l'université d'Angers depuis 2001, il enseigne les mathématiques, l'informatique et les nouvelles technologies pour l'information et la

communication. Il est responsable du DRIP (département des ressources informatique et pédagogique) de la Faculté de Médecine. Il était, sous la précédente mandature, chargé de mission de la cellule C2i. Tout au long de cette expérience, il a su accompagner les usagers dans le cadre de leurs projets numériques en leur donnant des conseils ou en trouvant des outils adaptés à leurs besoin. Dans cet esprit, il souhaite, dans les missions qui lui sont affectées, proposer différentes évolutions notamment dans le cadre du pilotage du numérique à l'université, d'une urbanisation du système d'information et dans le développement de l'e-pédagogie avec le développement d'un plan pluriannuel de production et de valorisation des ressources numériques.

- M. SAINT ANDRE présente M. MORICE, proposé aux fonctions de Vice-président délégué à la Culture et aux Initiatives étudiantes. Il a débuté sa carrière en tant que chargé de mission Culture & Tourisme à la Région des Pays de la Loire. Il est maître de conférences de Géographie à l'Université d'Angers depuis 2001. Il a rapidement assuré des responsabilités universitaires : membre du CEVU lors de la précédente mandature, membre du conseil d'UFR de l'UFR ITBS, responsable du département Management de la culture, des arts et du patrimoine. Les priorités pour une politique culturelle à l'université seront de replacer l'étudiant au cœur de la politique culturelle de l'université et de réunir au plus vite et faire vivre la Commission Culture afin de définir collégalement un projet culturel pour l'université et la vie étudiante pour les 4 ans à venir. Les actions qui seront privilégiées permettront de faciliter l'accès des étudiants à la pratique culturelle. Un Pass Culture destiné à tous les étudiants de l'Université d'Angers sera proposé. Il aura pour objet de rendre accessible la culture à tous. Il s'agira également de poursuivre la politique de développement de conventions de partenariats avec les acteurs culturels locaux, régionaux, nationaux et internationaux, de favoriser l'intégration des étudiants étrangers à la vie locale par la Culture et d'encourager la création et production culturelle étudiante.

M. PEZERIL s'interroge sur le positionnement du STIC. M. SAINT ANDRE précise que cette question est en cours de réflexion. Il indique aux administrateurs que M. AMIARD sera administrateur provisoire de ce service commun. Il devra constituer un groupe de travail visant à faire des propositions qui seront examinées en conseil d'administration ensuite.

M. FRERE demande si le développement du numérique sera géré de façon globale par l'université sur l'ensemble des composantes ou si le développement par composante avec un personnel dédié sera maintenu. M. SAINT ANDRE explique que la réflexion sur le sujet est en cours. A priori, une centralisation extrême n'est pas souhaitable même si elle est souhaitée par le ministère. Dans la mesure du possible, et uniquement après concertation avec les acteurs de terrain et en particulier les composantes, il faudra rechercher des mutualisations et des partages de compétences.

M. JONCHERAY demande si les personnels et les usagers pourront participer à la réflexion des réformes futures. M. SAINT ANDRE confirme que les acteurs de l'université seront sollicités via notamment les commissions statutaires. Le développement du numérique et la valorisation scientifique sont des sujets qui doivent conduire à une réflexion collective. Par ailleurs, un travail de toilettage des statuts permettra d'assurer une meilleure représentation de l'ensemble des acteurs de l'université dans les commissions.

M. FRERE souhaiterait des compléments d'information sur la prise en charge de la formation des enseignants et enseignants-chercheurs nouvellement nommés. M. SAINT ANDRE annonce qu'un véritable plan de formation des personnels sera mis en place. La formation des enseignants fait partie de la lettre de mission du VP délégué au Personnel Enseignant et Enseignant-Chercheur. Cette mission sera accomplie en étroite collaboration avec la VP déléguée à la Valorisation pédagogique.

Mme LE RAY RICHOMME demande quel sera le VP chargé des questions budgétaires. M. ROBLEDON précise que cette mission lui est dévolue.

M. HAMARD regrette qu'aucune vice-présidence en charge du patrimoine n'ait été créée. Par ailleurs, il demande quelles actions seront menées pour dynamiser l'accès à la culture des personnels et quels seront les objectifs en matière culturelle sur le site de Belle Beille. M. SAINT ANDRE indique que si l'université s'oriente vers une dévolution du patrimoine, une nouvelle organisation du pilotage immobilier devra être étudiée. Aujourd'hui, cette question reste à l'étude. Concernant la seconde interrogation, M. SAINT ANDRE précise que la lettre de mission de M. MORICE concerne la vie culturelle des étudiants et des personnels. Il espère que ce domaine sera l'occasion d'échanges et d'interfaces entre tous les acteurs de l'université. Il explique que la vie culturelle et associative à Belle Beille sera dynamisée. Des réunions en ce sens avec la Mairie d'Angers sont programmées.

M. CHRISTOFOL souhaiterait des précisions sur les actions envisagées pour la formation des élus. M.

SAINT ANDRE précise qu'aucun vice président n'a été identifié pour cette mission mais que des propositions seront faites aux administrateurs prochainement.

M. **John WEBB** est élu Vice-président aux relations internationales sur proposition du Président à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 24 voix pour et 1 abstention.

M. **Didier LE GALL** est élu Vice-président délégué au Personnel Enseignant et Enseignant-Chercheur sur proposition du Président à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 20 voix pour, 3 contre et 2 abstentions.

M. **Jean-Luc COURTHAUDON** est élu Vice-président délégué à la Valorisation scientifique sur proposition du Président à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 20 voix pour, 3 contre et 2 abstentions.

Mme **Catherine BERNARD** est élue Vice-présidente déléguée à la Valorisation pédagogique sur proposition du Président à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 21 voix pour, 2 contre et 2 abstentions.

M. **Stéphane AMIARD** est élu Vice-président délégué au Développement du Numérique sur proposition du Président à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 22 voix pour, 2 contre et 1 abstention.

M. **Jean-René MORICE** est élu Vice-président délégué à la Culture et aux Initiatives étudiantes sur proposition du Président à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 21 voix pour, 1 contre et 3 abstentions.

5. Élection des membres des instances de l'université

5.1. Bureau de l'université

La composition du Bureau prévue par nos statuts est conservée.

Corinne LEFRANCOIS est élue au Bureau au titre de représentante des personnels BIATOSS.

Cette décision a été adoptée à main levée à l'unanimité avec 25 voix pour.

5.2. Commissions statutaires

Sont élus (**en gras**) à la majorité absolue des suffrages exprimés au 1^{er} tour, relative au 2nd tour :

Commission des statuts :		
parmi les membres du conseil d'administration :		
- 5 enseignants-chercheurs (Décision adoptée à bulletin secret)	Hervé CHRISTOFOL	16 voix pour et 2 abstentions
	Yves DENECHERE	18 voix pour et 2 abstentions
	Dominique JONCHERAY	18 voix pour et 2 abstentions
	Elisabeth MATHIEU	18 voix pour et 2 abstentions
	Christian ROBLEDÓ	17 voix pour et 2 abstentions
	Christophe BOUJON	Non élu
- 2 étudiants (Décision adoptée à bulletin secret / 2 nd tour)	Arthur BESSON	15 voix pour
	Léo GABILLARD	15 voix pour
	Thomas GOSSYE	Non élu
	Anatole MARQUET	Non élu
	Sandrine POUPET	Non élu
- 1 personnel BIATOSS (Décision adoptée à main levée)	Sylvie DURAND	25 voix pour
parmi les membres du conseil scientifique ou du CEVU :		
- 3 enseignants-chercheurs (Décision adoptée à main levée)	Alphonse CALENDÁ (CEVU)	25 voix pour
	Sabine MALLET (CEVU)	25 voix pour
	Didier PELTIER (CEVU)	25 voix pour
- 2 étudiants (Décision adoptée à main levée)	Antoine JACQUET (CEVU)	25 voix pour
	Jérémy PLANCHENAU (CEVU)	25 voix pour
- 1 personnel BIATOSS (Décision adoptée à bulletin secret)	Nathalie LUSSON (CEVU)	15 voix pour et 6 abstentions

Commission du budget :		
- 8 enseignants-chercheurs (Décision adoptée à main levée)	Christophe BOUJON	25 voix pour
	Hervé CHRISTOFOL	25 voix pour
	Yves DENECHERE	25 voix pour
	Dominique JONCHERAY	25 voix pour
	Anne-Marie LE RAY-RICHOMME	25 voix pour
	Alain MOREL	25 voix pour
	Sylvain PEZERIL	25 voix pour
	Christian ROBLED0	25 voix pour
- 1 personnel BIATOSS (Décision adoptée à main levée)	Patrick HAMARD	25 voix pour
Commission des relations internationales :		
- 1 enseignant-chercheur (Décision adoptée à bulletin secret)	Anne-Marie LE RAY-RICHOMME	13 voix pour et 2 abstentions
	Camille BAULANT	Non élu
- 1 personnel BIATOSS (Décision adoptée à main levée)	Patrick HAMARD	25 voix pour
Commission du système d'information :		
- 1 membre du CA (Décision adoptée à bulletin secret)	Christophe BOUJON	13 voix pour
	Arthur BESSON	Non élu
	Anatole MAQUET	Non élu
Commission culturelle :		
- 1 personnel BIATOSS (Décision adoptée à main levée)	Sylvie DURAND	25 voix pour
Commission vie étudiante :		
- 2 enseignants-chercheurs (Décision adoptée à main levée)	Elisabeth MATHIEU	25 voix pour
	Alain MOREL	25 voix pour
- 1 étudiant (Décision adoptée à bulletin secret)	Aurélien OTON	13 voix pour
	Sandrine POUPET	Non élu
Comité électoral consultatif :		
- 1 enseignant-chercheur (Décision adoptée à bulletin secret)	Patrick SAULNIER	13 voix pour et 2 abstentions
	Christophe BOUJON	Non élu
- 1 personnel BIATOSS (Décision adoptée à main levée)	Sylvie DURAND	25 voix pour
- 1 étudiant (Décision adoptée à bulletin secret)	Aurélien OTON	13 voix pour
	Sandrine POUPET	Non élu

5.3. Section disciplinaire à l'égard des usagers

Sont élus (à bulletin secret) ou désignés :

Section disciplinaire à l'égard des usagers :		
- 1 professeur des universités (élu par et parmi les PU)	Pierre FRERE	7 voix pour
- 1 maître de conférences (élu par et parmi les MCF)	Nathalie SAMIER-DEBSKI	5 voix pour
- 1 représentant des personnels, titulaires, exerçant des fonctions d'enseignement appartenant à un autre corps de fonctionnaires (membre d'office)	Sylvain PEZERIL	membre d'office
- 5 usagers (membres d'office : dans l'ordre, par tirage au sort)	Sandrine POUPET	Titulaire
	François BRUSSIEUX	Titulaire
	Solène GOURDON	Titulaire
	Aurélien OTON	Suppléant
	Thomas GOSSYE	Suppléant
- 1 membre suppléant au titre d'étudiants inscrits à l'Université d'Angers (élu par les étudiants du CA)	Léo GABILLARD	4 voix pour (élu au 2 nd tour)
	Arthur BESSON	Non élu
	Anatole MAQUET	Non élu

5.4. Section disciplinaire à l'égard des enseignants-chercheurs

Sont élus (à bulletin secret) ou désignés :

Section disciplinaire à l'égard des enseignants-chercheurs :		
- 6 professeurs des universités (élus par et parmi les PU) : membres d'office	Camille BAULANT	
	Yves DENECHERE	
	Alain MOREL	
	Patrick SAULNIER	
	Elisabeth MATHIEU	
	Pierre FRERE	
- 4 maîtres de conférences (élus par et parmi les MCF)	Christophe BOUJON	
	Hervé CHRISTOFOL	
	Anne-Marie LE RAY-RICHOMME	
	Nathalie SAMIER-DEBSKI	
- 1 autre enseignant-chercheur, titulaires (membre d'office)	Christian ROBLEDO	
- 1 autre enseignant-chercheur, titulaires (élu par les autres enseignants-chercheurs, titulaires parmi les "autres enseignants-chercheurs, titulaires")	Catherine BERNARD	5 voix pour
- 1 représentant des personnels, titulaires, exerçant des fonctions d'enseignement appartenant à d'autres corps de fonctionnaires (membre d'office)	Sylvain PEZERIL	
- 2 autres représentants des personnels, titulaires, exerçant des fonctions d'enseignement appartenant à d'autres corps de fonctionnaires (désignés par M. PEZERIL)	Stéphane AMIARD	
	Sabrina SEBTI	

5.5. Conseils de gestion de service commun

Sont élus à la majorité absolue des suffrages exprimés au 1^{er} tour :

Conseil de la documentation :		
parmi les membres des trois conseils :		
- 4 enseignants-chercheurs (Décision adoptée à main levée)	Stéphane AMIARD (CS) Régis COUTANT (CEVU) Yves DENECHERE Patrick SAULNIER	25 voix pour 25 voix pour 25 voix pour 25 voix pour
- 2 étudiants (Décision adoptée à main levée)	Lien Phuong (Clémentine) CARION (CEVU) Thomas GOSSYE	25 voix pour 25 voix pour
Conseil du CUFCo :		
- 1 membre du CA (Décision adoptée à bulletin secret)	Jean-Luc SINQUIN	14 voix pour
	Christophe BOUJON	Non élu
	Patrick HAMARD	Non élu

6. Avis sur la nomination des directeurs de services communs et généraux

Le conseil d'administration émet un avis favorable aux propositions de nominations suivantes :

Service commun	Directeur	
Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)	Patrice PROUCHET	25 voix pour
Centre Universitaire de Formation Continue (CUFCo)	Thierry LATOUCHE	24 voix pour, 1 contre
Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SUIO- IP)	Franck Rexand-Galais	22 voix pour, 2 contre, 1 abstention
Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)	Dominique PENNEAU-FONTBONNE	25 voix pour

Cette décision a été adoptée à bulletin secret.

7. Délégation d'attribution du CA au président

M. SAINT ANDRE propose au conseil d'administration de reconduire la même délégation d'attribution que lors de la précédente mandature, ceci afin de faciliter la gestion quotidienne des affaires de l'université. Certaines de ces délégations sont ensuite déléguées aux directeurs de composante, comme les conventions de stage.

Les délégations d'attribution du conseil d'administration au président sont approuvées à l'unanimité avec 25 voix pour.

8. Ordre de mission permanent du président

La demande d'ordre de mission du président pour la durée de son mandat est approuvée à l'unanimité avec 25 voix pour.

L'ordre du jour étant épuisé, M. SAINT-ANDRÉ lève la séance à 17H15.

**Le Président
de l'Université d'Angers,**
Jean-Paul SAINT-ANDRÉ

**Le Vice-président du Conseil d'administration
de l'Université d'Angers**
Christian ROBLEDÓ

**Le Directeur général délégué
de l'Université d'Angers,**
Olivier TACHEAU